

**Evaluation d'impact
du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ)
sur les États membres et les jeunes bénéficiaires de
2005 à 2009**

Ndjamena, le 02 mars 2011



Notre propos

Contexte et justification

3

Objectifs de l'évaluation

4

Méthodologie adoptée et contraintes

5

Etats des lieux du FIJ

7

Constats sur l'impact du programme

28

Conclusions et recommandations

29

Contexte et justification

- La question de l'emploi des jeunes constitue un des **défis majeurs de notre époque** (Nations-Unies à organiser le sommet mondial sur l'emploi en 2001 à Alexandrie puis en 2004 à Mexico, au centre des préoccupations des Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis au Sommet France – Afrique de Bamako en décembre 2005)
- Les jeunes constituent plus de la **moitié de la population mondiale** et leur accès aux ressources financières et matérielles conditionne largement la paix, la justice et l'équilibre entre les peuples (exemple du printemps arabe...)
- En Afrique, on dénombre 200 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 20% de la population totale et **37% de la population en âge de travailler** (**60% des chômeurs** les jeunes vivent en majorité dans les zones rurales et connaissent davantage le chômage et le sous-emploi que les adultes)
- Mise en place d'une innovation majeure le **SFD qui marque une étape décisive**

Les objectifs de l'évaluation

Formulation de recommandations en vue de l'amélioration du programme FIJ

proposer des recommandations et des mesures stratégiques, des outils pédagogiques et techniques, pour permettre au programme de mieux atteindre ses objectifs

1

L'état de la situation des micro-entreprises financées de 2005 à 2009

- identifier leur nature,
- leur filière, et leur secteur d'intervention.
- évaluer leurs activités et leur productivité
- recenser le nombre d'emplois créés et le profil de ceux qui occupent les postes
- évaluer la contribution des partenaires
- procéder à un diagnostic (difficultés, facteurs clés de succès)

OBJECTIFS

4

L'analyse des retombées du FIJ au sein de pays bénéficiaires

- évaluer l'influence du FIJ en matière de création de programmes nationaux d'aide à l'insertion économique des jeunes.
- évaluer le nombre de pays qui ont pu élaborer ou mettre en œuvre des programmes similaires,
- évaluer l'effet levier du fonds au niveau des pays
- évaluer l'influence que l'approche FIJ a pu avoir sur les politiques nationales
- évaluer le positionnement du FIJ par rapport aux autres acteurs
- répondre à la question de savoir quelles seraient les conséquences de la suppression des programmes FIJ au niveau des pays

2

L'évaluation de l'impact de la subvention FIJ sur l'insertion socio - professionnelle des bénéficiaires

- vérifier la pérennité des micro entreprises financées
- relever la capacité des micro-entreprises à fournir des salaires décents à leurs promoteurs et salariés,
- analyser la pérennité des emplois créés et les possibilités de création de nouveaux postes
- étudier quel rôle ont pu jouer ces jeunes entrepreneurs dans leurs communautés

3

- Pour répondre aux questions évaluatives, cinq techniques de collecte ont été utilisées pour le recueil de données :
 - la revue documentaire,
 - les entretiens individuels approfondis (EIA),
 - les “focus group” ou groupes de discussions dirigées (GDD),
 - les enquêtes par questionnaire quantitatif précodés, et
 - les visites de terrain (observation directe).
- Dans ce cadre, une cinquantaine d’entretiens en face à face ou par voie téléphonique ont été réalisés et 7 pays visités

Contraintes et limites de l'évaluation

- le faible taux de retour et la faible réactivité des pays contactés pour l'enquête quantitative (39 questionnaires fiables reçus) n'a pas permis une stratification a posteriori de l'échantillon collecté
- la participation des jeunes à l'enquête était volontaire et l'accès à internet faible pour nombre de cibles de l'enquête
- dans certains pays la barrière de la langue a constitué une limite objective quant à la qualité des questionnaires retournés
- l'implication des coordonnateurs nationaux et encadreurs du FIJ qui constituaient la cheville ouvrière du dispositif de collecte s'est heurtée à des contraintes matérielles et logistiques objectives

...LES RÉSULTATS DONNENT DES INDICATIONS RAISONNABLEMENT REPRÉSENTATIVES DE LA RÉALITÉ POUR LES JEUNES FINANCÉS QUI ONT UN BON NIVEAU D'INSTRUCTION, SONT EN MILIEU URBAIN, ONT INVESTIS DANS LES SECTEURS DES SERVICES ET DE L'ÉLEVAGE, MAIS SURTOUT SONT TOUJOURS EN ACTIVITÉ. PAR CONSÉQUENT, LA GÉNÉRALISATION DES RÉSULTATS QUANTITATIFS PRÉSENTÉS DANS LES DEUX PREMIÈRES SECTIONS DU RAPPORT DOIVENT ÊTRE FAITE AVEC PRÉCAUTION...

Etat des lieux du FIJ de 2005 à 2009

Quel est le taux de financement des projets entre 2005 et 2009 ?

Quels sont les niveaux de rentabilité économique des projets financés ?

Quels sont les pays qui ont reçu le plus de financement sur 2005-2009 ?

Le dispositif de formation est-il performant

Quels sont les types et catégories d'entreprises financées sur 2005-2009 ?

Le dispositif de suivi-accompagnement est-il efficace

Taux de financement relativement disproportionné

- Globalement 552 projets issus de 21 pays sont financés avec un taux de satisfaction en financements qui a évolué de 32% à 47%
- Une enveloppe de 911.100.910 FCFA mobilisée (coûts des projets + frais de suivi de ces projets)
- Les financements ont augmenté de 41% sur 2005 -2008, avant de décliner de 10% sur 2008-2009
 - Avec un taux de financement moyen est de 1.650.545 FCFA par projet (moyenne globale masque

Taux de financement relativement disproportionné

- 4 pays n'ont bénéficié d'aucun financement FIJ dans
 - la période
- Afrique de l'Ouest :
 - plus grand nombre de projets financés
 - volume de financements le plus important
- **LES PAYS AYANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS SONT ÉGALEMENT CEUX QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS RÉGULIÈREMENT CHAQUE**

Phénomène de compensation et d'équilibre dans le financement



- ***+ DE PROJETS - DE FINANCEMENT***
- ***+ DE FINANCEMENT - DE PROJETS***

- ***UN PHÉNOMÈNE DE COMPENSATION ET D'ÉQUILIBRE S'OPÈRE NATURELLEMENT ENTRE LES PAYS FINANCÉS :***

Financement en cohérence avec les critères prioritaires du programme

- Plus de 50% des projets financés sont portés par les hommes
- *Importance accordée aux projets féminins, collectifs et*
Probablement ruraux et agro-pastoraux
- Prise en compte formation montre que les filles sont favorisées dans l'octroi des fonds

Un niveau de rentabilité économique globalement satisfaisant

- 7 entreprises sur 10 couvrent parfaitement leurs charges d'exploitation, et ont donc *plus de chance de survivre et de maintenir leur activité*

- Deux tiers des entreprises disposent de suffisamment de liquidités afin de faire face à leurs obligations à court et long terme (santé financière à court terme), signe d'une rentabilité économique certaine.

LES ENTREPRISES NON RENTABLES SONT

ESSENTIELLEMENT CELLES

Des facteurs clé de succès/d'échec

- Facteurs clés de succès
 - *L'engagement du jeune promoteur*
 - *Expérience préalable dans le métier investi*
 - *Le suivi accompagnement*
 - *La formation à l'entreprenariat FIJ*
- Facteurs d'échec
 - *l'écart entre les montants demandés et les montants alloués,*
 - *le temps de flottement entre le dépôt du projet et l'allocation des ressources (surenchère, inflation*
 - *Absence de vocation entrepreneuriale et*

Un dispositif de formation efficace et d'une relative pertinence

- Tous les jeunes (100%) ont été formés par le programme FIJ
- Tous les jeunes estiment que la formation a été utile pour eux
- Elle a impacté sur près des 2/3 des jeunes (*améliorer connaissances et compétences*)
- **mais des gaps**
LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ANTÉRIEURES DU JEUNE BÉNÉFICIAIRE JOUENT UN RÔLE TRÈS IMPORTANT DANS LA RÉUSSITE DU PROCESSUS ENTREPRENEURIAL

Un dispositif de suivi-accompagnement déséquilibré et faiblement performant



- Le suivi est effectif et apprécié par les jeunes
 - Le parrainage est loin d'être pleinement opérationnel
 - Tous deux ont un impact pour plus de 60% des jeunes
- *Bien qu'ayant un impact pour la plupart des jeunes, le suivi et le parrainage comportent des lacunes qu'il s'agit de solutionner*

Impact du FIJ sur les jeunes bénéficiaires

La subvention a-t-elle permis de créer une micro-entreprise et des emplois ?

L'entreprise créée est-elle pérenne ?

La subvention a-t-elle permis d'accroître les revenus du jeune ?

La subvention a-t-elle eu un impact sur la situation familiale et sociale des jeunes bénéficiaires ?

Un impact consistant en matière création de micro-entreprise et de création d'emploi

- La grande majorité des jeunes n'aurait pu monter leur entreprise sans le financement du FIJ
- Plus de 8 jeunes sur 10 financés par le FIJ emploient d'autres salariés

LES SUBVENTIONS DU FIJ NE PERMETTENT PAS SEULEMENT L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIRECTEMENT FINANCÉS, MAIS ELLES CONTRIBUENT ÉGALEMENT À CRÉER DES EMPLOIS POUR D'AUTRES PERSONNES.

La plupart des entreprises enquêtées sont pérennes

Entre 2008 et 2009 :

- seul ¼ des entreprises a vu baisser son chiffre d'affaire ;
- Pour la grande majorité des jeunes, les bénéfices ont augmenté

Perspectives d'emplois pour 2010 très majoritairement positives

1 entreprise sur 2 n'a pas connu de crise de trésorerie depuis janvier 2010

Situation financière préoccupante pour seulement 1/3 des entreprises

LA PLUPART DES ENTREPRISES ACTUELLES SONT PÉRENNES, MAIS ... ELLES ONT DE RÉELLES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU CRÉDIT ; ET LES REMBOURSEMENTS DE CES

Le revenu des jeunes subventionnés ont augmenté en majorité

- Depuis l'obtention du financement FIJ :
 - Le revenu personnel a augmenté pour la majorité des jeunes ;
 - Pour plus de la moitié d'entre eux, l'épargne personnelle a augmenté.

• Impact du programme en termes d'amélioration des ressources personnelles des jeunes, et celle-ci augmente en fonction de l'ancienneté dans le programme

un impact important sur la situation familiale et sociale des jeunes bénéficiaires

- Evolution du statut résidentiel et autonomisation résidentielle ;
- Changement de statut et de stature familiaux (*mariage, enfants, soutien*)
- *Autonomie financière*
=
• *Meilleure estime de soi, plus grand respect et valorisation sociale, meilleur accès aux opportunités et aux ressources*
“MON SALON A BEAUCOUP CHANGÉ LA SITUATION. IL Y A PLUS DE RESPECT, BEAUCOUP MÊME

Questions évaluatives	Comment chaque État « s'approprié-t-il » le FIJ et le développe en aidant à la multiplication des projets au sein du pays ?	Le FIJ a-t-il un « effet levier » sur les politiques publiques et sur la promotion de l'emploi ?	Au-delà du FIJ, y-a-t-il eu des créations de micro-entreprises grâce à un processus de niveau national similaire au FIJ ?	Si le FIJ s'arrêtait, quel degré de conséquences y aurait-il dans les pays bénéficiaires ?
Critères d'évaluation	Existence ou non de fonds national d'appui au FIJ	Degré d'exemplarité des projets financés	Degré de similitude des dispositifs organisationnels	Incidence du retrait sur la promotion de l'emploi des jeunes
	Niveau de déclinaison du dispositif FIJ dans le pays		Degré de similitude des modes opératoires	L'incidence du retrait sur la création d'emploi
	Qualité des instruments juridiques ou fiscaux conçus en faveur de l'entrepreneuriat chez les jeunes	Niveau de développement d'une politique d'insertion socioprofessionnelle suivant le modèle FIJ	Degré de similitude des publics ciblés	Incidence sur les politiques publiques
	Qualité de l'implication d'autres acteurs nationaux dans la mise en œuvre et le développement du FIJ		Niveau de complémentarité des programmes d'avec le FIJ	

Une appropriation mitigée du FIJ

- **MODICITÉ DES MOYENS POUR UN SUIVI DE QUALITÉ**

- **PEU DE FONDS D'APPUI AU FIJ MIS EN PLACE ET FONCTIONNELS**

- **INSUFFISANCE DES MOYENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUES POUR LES ACTEURS CHARGÉS DU SUIVI**

- **FINANCEMENT DES ACTIVITÉS PAR LES DIRECTIONS ET MINISTÈRE DE LA JEUNESSE**

- **DÉCLINAISON DU DISPOSITIF NATIONAL DE GESTION RELATIVEMENT DÉSÉQUILBRÉE**

- **PRÉÉMINENCE ET PERMANENCE D'UN NOYAU DUR CONSTITUÉ DE LA COORDINATION DU PROGRAMME**

« ...Si moi en tant que Coordonnateur je veux qu'il aille sur le terrain pour suivre les activités et me répercuter l'information, il faut qu'on dépense, ça c'est clair. Il faut que j'assure le carburant et le transport. Tout ça ce sont des aspects que l'on néglige mais qui sont très importants... »

Coordonnateur FIJ

« ...la Commission est considérée comme un appendice du Ministère et travaille au bon rythme que celui-ci voudrait qu'elle marche alors qu'elle devrait être considérée comme un service rattaché avec une certaine autonomie de gestion... »

Président CNSS

- ***EMERGENCE DE POLITIQUES INCITATIVES POUR L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES***

Un « effet levier » probant

JEUNES

- *Positionnement dans le secteur comme offre crédible de financement de microprojets*
- *mise en place d'une masse critique de projets viables et porteurs*
- *Organisation de concours d'excellence, cérémonie de remise de chèques, salon des jeunes entrepreneurs*
- *effets pervers d'une communication faiblement maîtrisée*

« ...Aujourd'hui, les gens ont une grande considération pour moi parce que j'ai cette opportunité, cette chance d'exposer mes produits, de parler même avec les hautes autorités de ce pays et même avec le Président, qui venu lors d'un de nos exposer, a vu mes produits et m'a dit nous allons vous aider parce qu'il n'en revenait pas... » Jeune bénéficiaire

- **DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE**

- **COMPLÉMENTARITÉ
DES APPROCHES
ADOPTÉES PAR LES
DIFFÉRENTS
PROGRAMMES**
- les programmes nationaux sont spécialisés tandis que le FIJ développe une approche intégrée
- les programmes offrent des crédits tandis que le FIJ

«...Dans notre entendement le mentorat c'est le chef de route du jeune entrepreneur celui qui éclaire le jeune sur une route qu'il connaît déjà, tandis que le parrain c'est celui qui le reçoit et il ne sait pas d'où il vient...» (DG du FAIJ - Burkina Faso)

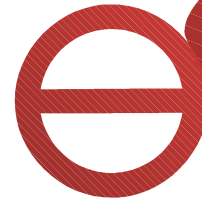
Incidences probables d'un éventuel retrait du FIJ : entre perte d'opportunité de capitalisation de processus avancés et défaut de gages de durabilité

Enomage des jeunes au sein des pays la contribution du FIJ est tout à fait symbolique voire exemplaire (552 projets, 1656 emplois)

- ***RISQUE DE RUPTURE BRUTALE DU PROCESSUS DE COPRODUCTION DE POLITIQUE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES***

la segmentation et les modes opératoires des

Constats majeurs



**Risque élevé de perte
d'opportunités de
capitalisation de
processus enclenchés**

Conclusions évaluatives

« si le degré d'appropriation du programme par les pays est mitigé, il n'a toutefois pas manqué de produire des effets leviers probants et de susciter la construction de processus similaires au niveau des pays... les conséquences d'un éventuel retrait du programme seraient particulièrement préjudiciables à l'utilité des engagements consentis et à l'impact à moyen terme du FIJ sur les politiques... »

N°	Recommandations	Chargé de sa mise en œuvre
1	Changer la dénomination du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) par « Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes » (PPEJ)	Conférence des Ministres
2	Lancer un processus de mise en place d'un système de financement incitatif (SFI) qui viendrait remplacer le système de financement dégressif (SFD) actuel	Conférence des Ministres, CONFEJES
3	Inviter les Etats, d'une part, à parachever les processus de formulation de politiques publiques en cohérence avec la structure et l'ampleur du phénomène du chômage des jeunes dans leur pays, et d'autre part, à mettre en place les conditions favorables au développement des micro-entreprises.	Etats
4	Promouvoir l'appropriation du programme par les pays, à travers le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, ainsi que la consolidation des dispositifs de gestion et de suivi.	Etats et CONFEJES
5	Accroître la prévisibilité budgétaire du programme par des engagements pluriannuels des bailleurs. Cette recommandation vise à donner au programme une meilleure visibilité sur les possibilités de financements réels et une meilleure communication avec son public cible.	Bailleurs
6	Redimensionner la formation par rapport aux pré-requis des potentiels bénéficiaires du fonds, en procédant notamment à une requalification de celle-ci au regard des besoins réels de formation des jeunes promoteurs travaillant dans des domaines ou métiers nécessitant un renforcement de capacité sur le plan technique. Cette recommandation pourrait être mise en œuvre par la mise en place de conventions avec des instituts ou écoles spécialisées au niveau national dans des secteurs ciblés couvrant les créneaux porteurs.	Etats, Instituts de formation, CONFEJES

7	Renforcer l'efficacité de la formation en veillant, d'une part, à la possession par les candidats à la formation des coordonnateurs et encadreurs de pré requis minimums, d'autre part, à former un plus grand nombre d'encadreurs par pays, notamment en privilégiant l'organisation de formation au niveau pays plutôt qu'au niveau régional ou sous-régional.	Etats, CONFEJES
8	Créer les conditions d'une plus grande motivation des membres de la société civile impliquée dans la marche du dispositif FIJ dans les pays (parrains, membres de la CNSS). La mission propose par ailleurs d'impliquer les jeunes ayant déjà bénéficiés du fonds et ayant fait leurs preuves (succès, réussite, pérennité, etc.) dans le suivi et l'accompagnement des nouveaux promoteurs.	Etats, CONFEJES
9	Lancer une dynamique partenariale pour accroître l'impact du FIJ au niveau des collectivités locales et renforcer son efficacité, en commençant la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi en amont dans les écoles et espaces communautaires.	Etats, CONFEJES
10	Capitaliser les expériences d'appropriation du modèle FIJ au niveau des pays afin d'en améliorer l'efficacité et la pertinence. La mise en œuvre de cette recommandation suppose la mise en place d'une base de données informatisée susceptible de permettre un bon suivi des indicateurs par pays, ainsi que d'une plateforme de mutualisation des bonnes pratiques. Elle suppose également l'émergence d'une fonction « gestion des connaissances » centralisée au Secrétariat Général de la CONFEJES.	Etats, CONFEJES

En définitive, outre les recommandations d'ordre opérationnel, les propositions vont dans le sens du maintien et de la consolidation du FIJ avec toutefois, un accent particulier sur, d'une part, la nécessité pour les Etats de prendre les dispositions utiles à la mise en place de dispositifs efficaces susceptibles de prendre le relais du FIJ à moyen terme et, d'autre part, la nécessité pour la CONFEJES d'opérer les réformes indispensables à l'approfondissement et à l'extension des impacts du FIJ sur les bénéficiaires, mais surtout sur les Etats

Merci de votre aimable attention!!!